



communiqué de presse du 31.10.2003

Roland Garros : Contrat reconduit pour 5 ans entre la Fédération Française de Tennis et France Télévisions

Christian Bîmes, le Président de la Fédération Française de Tennis et Marc Tessier, le Président de France Télévisions, ont signé à Bercy, dans le cadre du BNP Paribas Masters, le renouvellement du contrat de partenariat qui lie la Fédération Française de Tennis et France Télévisions pour la diffusion des Internationaux de France.

Ce contrat de cinq ans, qui assure à France 2 et France 3 l'exclusivité des droits de retransmission hertziens, porte sur les années 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.

France 2 et France 3 ont assuré cette année une couverture de 90 heures dont 80 en direct. Dans l'hexagone, la finale du simple messieurs a été suivie par près de 4 millions de téléspectateurs, pour une part d'audience de 40%.

France Télévisions continuera d'assurer la production des images, dont la qualité a été unanimement reconnue dans l'ensemble des 194 pays qui ont retransmis le tournoi (chiffre 2003).

Cet accord confirme la volonté de France Télévisions et de la Fédération Française de Tennis de poursuivre une collaboration fidèle dans un véritable esprit de partenariat, historique depuis 1988.

contacts presse

France Télévisions : Claudine Daynac > 01 56 22 42 31

France Télévisions : Valérie Lalanne > 01 56 22 42 56

Fédération Française de Tennis : Philippe Fages > 01 47 43 41 43